



CERTIFICAT AFFICHAGE

Je soussignée Catherine BERGOGNE, Maire de la commune de Saint Mamert du Gard, certifie avoir procédé à l'affichage en mairie, dans les lieux prévus à cet effet ainsi que de manière dématérialisée, de l'avis informant de l'ouverture de l'enquête publique unique portant sur le projet de Plan Local d'Urbanisme et sur le projet de zonage d'assainissement de la commune de Saint Mamert du Gard.

Cet avis a été affiché à compter du 10 octobre 2025 et pendant toute la durée de l'enquête, du 27 octobre au 26 novembre 2025 inclus, soit 47 jours consécutifs, conformément aux dispositions prévues par le code de l'environnement.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Saint Mamert du Gard, le 01 décembre 2025

Le Maire,



C. BERGOGNE